

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER FAMILIAL D'AIDE SOCIALE POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT

Photocopie du livret de famille (inclure la page vierge qui suit la/le dernier.e enfant)

Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport de la communauté européenne)

Pour les étrangers.e.s, copie de la carte de résidence ou du titre de séjour en cours de validité

Photocopie des trois derniers relevés bancaires ou d'épargne complets pour chacun des comptes de la demandeuse/ du demandeur

Attestation de toute(s) ressource(s), pension(s), retraite(s) complémentaire(s), pensions militaires, de réversion, d'invalidité, allocation solidarité pour les personnes âgées (ASPA, RSA, revenus locatifs, dividendes, rente d'accident du travail...) datant de moins de trois mois

Photocopie de l'attestation accompagnant la carte vitale (couverture sociale à jour)

Attestation indiquant le montant annuel ou mensuel des cotisations de mutuelle

Certificat médical détaillé datant de moins de trois mois, obligatoirement mis sous pli confidentiel l'adresse de la médecine de contrôle de l'aide sociale

Photocopie de la quittance de loyer ou déclaration sur l'honneur en cas d'hébergement

Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus

Photocopie du dernier avis d'imposition de la taxe d'habitation

Photocopie du dernier avis d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (résidence principale et secondaire)

Photocopie des titres de propriété concernant tous les biens

Relevé de propriété de l'année en cours ou attestation du cadastre délivrée par la Direction Générale des Impôts (conservation des hypothèques) prouvant qu'il n'y a pas de biens

En cas de bien dans l'indivision, fournir le certificat de décès de la/du propriétaire

Jugement de mise sous tutelle (pour les majeur.e.s protégé.e.s)

Photocopie de la notification d'orientation en foyer émise par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la Maison Martiniquaise des Personnes en situation de Handicap (adultes handicapé.e.s de - 60 ans)

Imprimé relatif à l'adresse des enfants et formulaire(s) d'obligation alimentaire de l'ensemble des enfants, dûment remplis, et accompagné(s) des pièces requises (livret de famille, justificatifs de ressources, avis d'imposition sur le revenu, taxes foncières / d'habitation, prêts immobiliers, tableau d'amortissement, dettes en cours, extrait Kbis daté de moins de 3 mois si entrepreneur.e, justificatifs des frais de scolarité si enfants majeur.e.s )

Imprimé relatif aux conséquences de l'admission à l'Aide Sociale au titre de l'hébergement, complété, daté et signé